

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 40 (1914)
Heft: 11

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central
du 5 mai 1914.

Tarif d'honoraires des ingénieurs. Le Comité central est disposé à retirer le projet de tarif qui a été soumis à l'Assemblée des délégués, mais il désire connaître l'avis de l'assemblée sur les points principaux.

Publication sur les accumulateurs bernois. Il est décidé de subventionner l'ouvrage de W. Stumpf sur les accumulateurs bernois et de le recommander chaudement aux sociétaires qui pourront l'acquérir au prix de Fr. 4.—, au lieu de Fr. 5.— en librairie.

Assurance vieillesse et invalidité. A une lettre du Schweizer. Werkmeisterverband il est répondu que cette question n'intéresse la Société que trop indirectement pour qu'elle prenne position.

Normes. La Société suisse des entrepreneurs a adressé au Comité une lettre concernant les formulaires uniformes et les normes spéciales pour les travaux de fondations. Il y est répondu que le Comité central est prêt à entrer en pourparlers au sujet des formulaires uniformes, mais que, par contre, il est opposé à l'extension des normes spéciales aux travaux de fondations.

Conservation des monuments. M. E. Probst, de Zurich, est délégué à la XIII^{me} conférence pour la conservation des monuments, à Augsbourg.

Secrétariat. Le poste de secrétaire de la Société — vacant à la suite de la séparation des secrétariats du Wasserwirtschaftsverband et de la Société suisse des ingénieurs et des architectes — est mis au concours pour être repourvu le 1^{er} octobre 1914.

BIBLIOGRAPHIE

La construction en béton armé. Théorie et pratique, par A.-V. Magny, ingénieur civil. Avec 428 figures et 9 planches hors texte. Paris et Liège. Librairie polytechnique, Ch. Béranger, éditeur. Prix : Fr. 20.—.

L'idée dominante qui a inspiré l'auteur a été de donner d'une façon *très concise, mais très claire*, tous les renseignements dont ont journellement besoin les ingénieurs et les architectes qui s'occupent de construction en ciment armé.

Dans ce but, l'auteur a fait un choix aussi rigoureux que judicieux parmi les nombreux documents qu'une longue pratique dans le bureau d'études et sur les chantiers lui a permis de rassembler. Mettant à profit l'expérience qu'il a acquise par l'étude des sujets les plus variés, il s'est efforcé de traiter toutes les questions importantes se rapportant au calcul ou à la construction. Dans celles encore nombreuses où les avis sont très partagés, il donne son avis motivé avec ses raisons à l'appui, mais il ne le fait qu'en donnant les diverses opinions contraires.

Je ne saurais pour ma part trop recommander la lecture de cet ouvrage aussi bien aux débutants qu'aux ingénieurs déjà versés dans l'art du ciment armé, car les documents nombreux et très précis que l'auteur a su réunir, joints à son expérience personnelle très étendue, en font un recueil où l'on peut trouver la solution d'un problème ou le germe d'une idée nouvelle que la réflexion de chacun peut ensuite développer à sa guise.

Paul PIKETTY.

Tunnel de Granges.

Longueur : 8565 m.

Etat des travaux au 31 mai 1914.

		Côté Nord Moutier	Côté Sud Granges	Total des 2 côtés
Longueur de la galerie de base au 30 avril 1914	m.	3832	3165	6997
Longueur de la galerie de base au 31 mai 1914	»	4035	3446	7481
Longueur exécutée en mai 1914	»	203	281	484
Longueur de l'excavation complète au 30 avril 1914	»	3525	2513	6038
Longueur de l'excavation complète au 31 mai 1914	»	3636	2692	6328
Longueur de l'excavation exécutée en mai 1914	»	111	179	290
Longueur de la voûte terminée au 30 avril 1914	»	3260	2146	5406
Longueur de la voûte terminée au 31 mai 1914	»	3446	2328	5774
Longueur de la voûte exécutée en mai 1914	»	186	182	368
Volume d'eau sortant du tunnel . . . l.-sec.		206	500	706
Température du rocher à l'avancement	oC	12.2	18.6	

Observations.

Côté nord. Le profil traversé pendant le mois de mai commence dans les marnes et les molasses du Delémontien pour pénétrer tout à coup dans le Kimmeridgien et y rester jusqu'à la fin du mois, après avoir passé une faible couche de sidérolithique. Le calcaire chevauche les formations tertiaires, la surface de chevauchement a une inclinaison de 55° vers S.

Les travaux ont été suspendus le 1^{er} mai et le 31 mai (Pentecôte). Le progrès moyen de l'avancement de la galerie de base pour ces 29 jours de travail a été 7.00 m. Le point culminant du tunnel (km. 3.900) a été passé le 13 mai.

Côté sud. La galerie de base a traversé les couches suivantes : Jurassique, couches à Rynchonella varians — Oolithes ferrugineux à Am. Athleta, Oxfordien, Couches de Birmensdorf, marnes d'Effinger ainsi qu'une partie du Sequanien. Les couches plongent premièrement fortement vers S. dans le Sequanien faiblement vers N.

Comme sur le côté nord les travaux ont été suspendus le 1^{er} et le 31 mai. L'avancement total de la galerie de base est 281 m., ce qui donne comme moyenne quotidienne 9.69 m.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Service de placement¹.

Offre de place.

N° 12. Jeune ingénieur-électricien, avec études supérieures, connaissant la langue française, allemande et anglaise, par un bureau à Genève.

¹ Les employés sont priés de demander un règlement avant l'inscription, au Secrétariat de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, Paradeplatz, 2, Zurich 1.